
FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

BILAN D'ACTIVITE 2003

Forum des Marais Atlantiques
Quai aux Vivres – BP 40214
17304 Rochefort Cedex
Tél : 05 46 87 08 00
Fax : 05 46 87 69 90
E-Mail : fma@forum-marais-atl.com
Site Internet : www.forum-marais-atl.com



Mars 2004

Table des Matières

1. Fonctionnement du syndicat mixte	1
1.1 Comité syndical.....	1
1.2 Bilan financier.....	2
1.2.1 Compte administratif 2003.....	2
1.2.2 Conventions financières sur actions.....	3
1.3 Equipe salariée	3
2. Conseil des Marais et réflexions stratégiques	4
2.1 Troisième rencontre du Conseil des Marais	4
2.2 Collaboration avec les marais de la mer du Nord	5
2.3 Réflexions stratégiques avec les acteurs des marais	5
2.3.1 Avec les syndicats de marais	5
2.3.2 Audit patrimonial : "les aquaculteurs et la qualité des marais"	6
2.3.3 Mobilisation pour la reconnaissance de l'élevage en zones humides	6
2.3.4 Recherche et analyse des démarches de valorisation de la viande bovine issue des zones humides	6
3. Reconnaissance des acteurs des marais	8
3.1 Intervention du Forum dans le cadre de travaux locaux et départementaux	8
3.1.1 Dans le cadre de NATURA 2000.....	8
3.1.2 Dans le cadre de la gestion de l'eau	8
3.1.3 Dans le cadre des espèces envahissantes.....	9
3.1.4 Dans le cadre de projets d'aménagement ou de gestion	11
3.2 Intervention du Forum dans le cadre de travaux régionaux et nationaux	12
3.2.1 Association Nationale des Elus des Zones Humides.....	12
3.2.2 Charte de l'environnement.....	13
3.2.3 Débat national sur l'eau	13
3.2.4 Participation au projet de loi sur le développement rural	13
3.2.5 Participation aux travaux du Plan d'action gouvernemental en faveur des zones humides.....	13
3.3 Système d'information "acteurs-actions en marais atlantiques"	14
3.3.1 Evolution informatique	14
3.3.2 Enrichissement et mise en ligne.....	16
3.3.3 Annuaire des gestionnaires de l'eau	18
4. Recueil et diffusion des connaissances	19
4.1 Séminaires	19
4.1.1 Trois séminaires organisés par le Forum des Marais	19
4.1.2 Séminaires auxquels le Forum a participé	21

4.2	Partenariats scientifiques et universitaires	22
4.2.1	Comité scientifique.....	22
4.2.2	Interventions lors de formation	22
4.2.3	Accueil de stagiaires	23
4.3	Activités du centre de documentation et animation du site Internet	23
4.4	Editions du Forum des Marais	24
5.	Outils et partage des pratiques	26
5.1	Méthode de conception de SIG "zones humides littorales" à échelle fine	26
5.2	Formation "BD Carthage et représentations des réseaux hydrauliques de marais .	26
5.2.1	Organisation et logistique	26
5.2.2	Participation	28
5.3	Outil de suivi pour les espèces végétales aquatiques envahissantes.....	30
5.4	Optimisation des suivis physico-chimiques en marais	30
5.5	Entretien des marais salés et qualités des milieux aquatiques	30
5.6	Valorisation des espèces animales envahissantes.....	31
5.7	Recueil des textes et pratiques réglementaires vis à vis de la pêche en marais	31
5.8	Espaces acquis à des fins de gestion écologiques.....	31
5.8.1	Cadre de l'action 2003	31
5.8.2	Principaux résultats de l'enquête.....	31
5.8.3	Modalités de gestion identifiées	32
5.8.4	Enjeux organisationnels et financiers.....	34
5.9	Liens entre l'élevage et la qualité biologique des prairies de marais	35
6.	Projet INTERREG III : "GISMAR, outil stratégique pour la gestion durable des zones humides littorales"	35

En annexe :

Listing des documents édités au Forum des Marais Atlantiques, disponibles sur demande

Rappel des principaux événements de l'année 2003

Dates	Comités et Conseil	Séminaires, Formations	Interventions extérieures Préparation loi affaires rurales - zones humides
15-17 janvier	Formation "Densification de BD Carthage en marais" (La Rochelle)		
28 janvier	Séminaire "Construire et promouvoir les produits du marais" (Rochefort)		
29 janvier	Réunion du Conseil Scientifique		
31 janvier	Participation aux travaux régionaux pour la Charte de l'Environnement sur le thème "zones humides et bassins versants" (Poitiers)		
31 janvier	Participation à la Journée Zones Humides organisée par l'Agence de l'Eau Artois Picardie (Lille)		
2 février	Journées Portes Ouvertes au Forum des Marais dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides		
20 février	Réunion du Comité Syndical		
5 mars	Première réunion à l'assemblée nationale		
7 mars	Conférence locale sur l'élevage en marais au Forum		
20 mars	Séminaire "Outils cartographiques au service des marais" - Rochefort		
23-24-25 avril	Formation "BD Carthage / MapInfo" (La Rochelle)		
25 avril	Participation aux rencontres du Marais Poitevin "Les marais communaux, une tradition d'avenir" (Le-Poiré-sur-Velluire - 85)		
22 mai	Réunion du Comité Syndical		
12 juin	Participation au colloque de l'ANEZH à Carentan		
23 juin	Intervention aux assises de l'eau (Nantes)		
9 juillet	Deuxième réunion à l'assemblée nationale		
28 Août	Le CIADT valide 5 mesures concrètes pour les zones humides		
4 septembre	Réunion du Comité Syndical		
4-5 septembre	Troisième rencontre du Conseil des Marais (Rochefort)		
23-26 septembre	Formation BD Carthage / Arcview 8 (Rochefort)		
29 septembre	Conférence locale pour préparation amendements au Forum		
14-15 octobre	Intervention au séminaire "Préservation et mise en valeur du littoral normand" (Caen)		
23 octobre	Réunion du Conseil Scientifique		
13-14 novembre	Colloque "Espèces exotiques envahissantes" (Sallertaine - 85)		
27 novembre	Réunion du Comité Syndical		
9 décembre	Troisième réunion à l'assemblée nationale		

1. Fonctionnement du syndicat mixte

1.1 Comité syndical

Le comité syndical du Forum se constitue en "comité de pilotage" de la mission pôle-relais deux fois par an. Le comité syndical s'est réuni les 20 février, 22 mai, 4 septembre et 27 novembre 2003. Le Sous-Préfet de Rochefort ainsi que la Diren Poitou-Charentes sont invités systématiquement. Les Régions Aquitaine et Pays de la Loire ainsi que les Départements de la Gironde, de la Vendée et de la Loire Atlantique sont également invités.

Les délibérations prises en 2003 **sous la présidence de Jean-Claude BEAULIEU** sont les suivantes :

Dates	Libellés	N°
20/02/03	Compte Administratif 2002	95
20/02/03	Renouvellement de la ligne de trésorerie	96
20/02/03	Rapport d'activité 2002	97
20/02/03	Développement du Système d'Information	98
20/02/03	Edition et diffusion des travaux du Forum	99
20/02/03	Conseil des Marais	100
20/02/03	Programmation des missions thématiques	101
20/02/03	Conventions Financières	102
20/02/03	Accueil des stagiaires en 2003	103
20/02/03	Renouvellement du personnel du Forum des Marais Atlantiques	104
22/05/03	Bilan d'activité 2002	105
22/05/03	Programme d'actions 2003	106
22/05/03	Programme du Conseil des Marais des 4 et 5 septembre 2003	107
22/05/03	Compte de Gestion 2002	108
22/05/03	Affectation du Résultat 2002	109
22/05/03	Convention d'assistance à la gestion avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne	110
22/05/03	Convention avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne : réalisation de 3 cahiers techniques	111
22/05/03	Convention avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne	112
22/05/03	Budget Supplémentaire 2003	113
22/05/03	Formalisation des partenariats financiers autour du projet Interreg IIIB	114
04/09/03	Affectation du Résultat 2002	115
04/09/03	Budget Supplémentaire 2003	116
04/09/03	Augmentation de la ligne de trésorerie	117
04/09/03	Adhésion au service paie du Centre de Gestion 17 de la Fonction Publique Territoriale	118
04/09/03	Contrat de travail de 3 mois pour Loïc Vizios et Elodie Eveillard	119
04/09/03	Projets de cartographie numérique des marais	120
27/11/03	Décision modificative 2003	121
27/11/03	Programme d'actions 2004	122
27/11/03	Budget primitif 2004	123

1.2 Bilan financier

1.2.1 Compte administratif 2003

Le détail du Compte Administratif, adopté lors du Comité syndical du 19 février 2004, est consultable sous la forme comptable réglementaire du plan comptable applicable aux syndicats mixtes d'après l'instruction n°97-055-M1-M5-M7 du 5 mai 1997. Il peut se résumer comme suit :

Section fonctionnement		
Recettes effectives de fonctionnement	612 483 €	détail
Membres		168 067
Région Poitou-Charentes		76 300
Département de la Charente-Maritime		30 490
Ville de Rochefort		45 735
Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime		7 920
UNIMA de la Charente-Maritime		7 622
Régions		62 500
Poitou-Charentes (mission édition)		28 000
Aquitaine		22 000
Pays de la Loire		12 500
Départements		26 000
Vendée (2002)		4 000
Vendée (2003)		22 000
Etat		170 500
Mission Pôle-Relais		163 000
DIREN Pays de la Loire (guide plantes envahissantes)		7 500
Agences de l'Eau		105 500
Adour-Garonne		30 000
Loire-Bretagne (guide plantes envahissantes)		12 500
Loire-Bretagne		63 000
Autres		9 800
AVEL		8 500
CNFPT		1 300
FEOGA		43 801
Recettes séminaires et autres recettes		26 315
Excédent de fonctionnement reporté	133 703 €	
Dépenses effectives de fonctionnement	715 174 €	détail
Charges de personnel		386 532
Autres dépenses de fonctionnement		311 332
Autres charges de gestion courante, financières, amortissement		17 310
Excédent de fonctionnement 2003	31 012 €	

Section investissement		
Recettes effectives d'investissement	11 554 €	
Amortissements		11 554
Excédent d'investissement reporté	3 383 €	
Dépenses effectives d'investissement	20 662 €	
Logiciels		14 783
Agencement		5 879
Déficit d'investissement 2003	5 725 €	

1.2.2 Conventions financières sur actions

Les actions du Forum qui ont fait l'objet d'une demande de financement en 2003 sont listées dans le tableau joint en fin de document (annexe I). La somme des actions ne peut être comparée au budget comptable car certaines d'entre elles portent sur deux exercices. En revanche, ce tableau permet de se rendre compte des cofinancements autour des actions.

1.2.2.1 Collectivités locales

Les Régions Aquitaine et Pays de la Loire, les départements de la Gironde et de la Vendée ont choisi de participer financièrement à certaines actions engagées au Forum des Marais Atlantiques. En revanche, cette année, elles n'ont pas répondu favorablement à la demande d'adhésion au syndicat mixte qui leur a été formulée. Les montants alloués au co-financement des actions sont :

Région Aquitaine : 22 000 Euros

Région Pays de la Loire : 12 500 Euros

Conseil Général de la Gironde : 20 000 Euros (vote tardif qui nous a conduit à inscrire cette subvention au BP 2004)

Conseil Général de la Vendée : 22 000 Euros

1.2.2.2 Etat - Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable

L'Etat participe au co-financement de certaines actions du Forum des Marais dans le cadre de la mission "Pôle-Relais" du Plan intergouvernemental en faveur des zones humides. Les crédits proviennent du Ministère de l'Environnement et du Fonds National de Solidarité sur l'Eau et transitent par la DIREN de la Région Poitou-Charentes.

En 2003, le montant de la convention a été de 163 000 Euros ; le paiement a été effectué en août et en décembre.

1.2.2.3 Agences de l'Eau

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne sont partenaires des actions du Forum des Marais depuis 1998. Les conventions annuelles sont établies sur la base d'une participation aux actions menées par le Forum et qui ne sont pas co-financées par l'Etat.

Pour l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, les actions sélectionnées s'organisent autour de trois volets : "connaissance des réseaux hydrauliques" ; "milieux aquatiques" et "gestionnaires" ; la convention 2003 correspond à une participation financière de 63 000 Euros.

Pour l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, les actions sélectionnées relèvent d'une convention d'assistance aux gestionnaires pour un montant de 30 000 euros et d'une subvention sur études à hauteur de 33 000 euros.

1.3 Equipe salariée

En 2003, l'équipe du Forum des Marais Atlantiques a compté 9 personnes, soit une de plus qu'en 2002.

A l'automne, deux stagiaires ont finalisé et mis en valeur leurs travaux dans le cadre de CDD de trois mois ; il s'agit de Loïc Vizios et d'Elodie Eveillard.

Une convention d'assistance sur les questions statutaires et juridiques de gestion du personnel a été signée avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Charente-Maritime en novembre 2002.

Au 31 décembre 2003, l'équipe est structurée comme suit :

Direction : Laure CALLENS Comptabilité : Carole QUET Secrétariat : Valérie BAVEREL	
Missions thématiques	Missions transversales
Eau et milieux aquatiques Loïc ANRAS	Système d'information "Acteurs-actions en marais Atlantiques" Fabien BLANCHET Documentation Christelle BOUCARD
SIG Philippe BOUDEAU Anthony GUIONNEAU	
Développement durable Gilbert MIOSSEC	

2. Conseil des Marais et réflexions stratégiques

2.1 Troisième rencontre du Conseil des Marais

Le Conseil des Marais rassemble l'ensemble des acteurs agissant en marais afin de débattre des problèmes que ces derniers rencontrent dans la gestion et le développement de leurs marais littoraux. La troisième rencontre a eu lieu les 4 et 5 septembre 2003 à Rochefort.

Cette année, le Conseil s'est déroulé au Palais des Congrès de Rochefort. Les débats ont été centrés sur trois aspects de la vie des marais : leur entretien, leur valorisation et leur richesse biologique.

Il a aussi souvent été question du projet de loi relatif au développement des territoires ruraux et de son chapitre III "Dispositions relatives à la protection et à la restauration des zones humides".

Le Conseil s'est déroulé sous la présidence de Jean-Claude Beaulieu qui a conclu ces journées comme suit :

"Je souhaite remercier très simplement l'ensemble des participants au Conseil des Marais pour les témoignages qu'ils ont apportés dans un esprit de dialogue et de respect mutuel. Dans les marais, de l'avis de tous, il est nécessaire de pouvoir travailler ensemble dans un climat de sérénité.

En effet, compte tenu de la complexité de l'entretien et de la gestion hydraulique, nous avons constaté que plusieurs marais ont développé des mécanismes de solidarité qui sont porteurs d'humanité et qu'il me semble nécessaire de faire valoir autour de nous jusque dans les instances européennes.

Il apparaît également que la réglementation administrative doit s'adapter aux contingences des marais et prendre en compte les savoir-faire acquis des communautés locales.

Ces échanges ont souligné l'importance des activités économiques qui se développent dans les marais et sont intimement en relation avec toutes leurs qualités sociales et biologiques. Leurs acteurs économiques

doivent pouvoir être parties prenantes des différentes procédures en cours (Natura 2000, SAGE, Plan de Prévention des Risques) et bénéficier d'aides spécialisées dans un contexte stable.

C'est ce à quoi nous avons œuvré en 2003 avec plusieurs parlementaires. Ainsi, une forte mobilisation nationale a permis de maintenir les aides à l'élevage sur prairies de marais et d'inscrire les territoires de zones humides dans la loi sur les espaces ruraux.

Vous pouvez être assurés de ma très grande vigilance lors des débats parlementaires sur cette future Loi relative au développement des territoires ruraux pour que les marais et leurs acteurs soient reconnus au niveau législatif."

Un premier bilan de ce Conseil a été formulé dans le n°5 de la Lettre du Forum des Marais Atlantiques. Les actes complets seront disponibles à partir d'avril 2004 sous format papier et sur le site Internet du Forum.

2.2 Collaboration avec les marais de la mer du Nord

En octobre 2003, nous avons rencontré le directeur du **Syndicat Mixte d'Aménagement de la Côte Picarde (SMACOPI)**, Denis Cornette, ainsi que Guillemette Rolland, déléguée pour la Somme au Conservatoire du Littoral, afin d'envisager les modalités de collaboration dans le cadre du plan d'action gouvernemental en faveur des zones humides.

Depuis plusieurs années, le SMACOPI a développé des partenariats très étroits avec le Conservatoire du Littoral et est devenu le gestionnaire du site du Marquenterre et de plusieurs sites nature ouverts au public. Cette ingénierie du tourisme nature est très largement développée par le SMACOPI et apporte une richesse économique favorable aux activités durables des zones humides. Par ailleurs, ce syndicat mixte a acquis la maison de Blanquetaque située dans les prairies de l'estuaire de la Somme, baptisée "maison RAMSAR", qui va devenir un lieu dédié à la gestion des zones humides.

Les élus du secteur envisagent de venir visiter en mars-avril la station de lagunage de Rochefort afin de se rendre compte des modalités de gestion hydraulique des marais. Depuis quelques années, les élus des côtes de la Manche doivent faire face à des phénomènes d'érosion littorale importants et plusieurs pistes, dont celle de la dépollodérisation, sont étudiées et mises en œuvre.

Il est envisagé que la maison de Blanquetaque devienne un correspondant permanent du Forum des Marais, développe un service documentaire, anime des séminaires localement en lien avec les thématiques du Forum (comme par exemple pour 2003 sur les marais gérés par des acteurs publics). A partir de cette relation privilégiée, les outils créés au Forum pourront être plus facilement accessibles aux gestionnaires des zones humides de la Manche et de la Mer du Nord et leurs expériences, notamment dans le domaine du tourisme, pourront être transmises à ceux des marais atlantiques.

2.3 Réflexions stratégiques avec les acteurs des marais

2.3.1 Avec les syndicats de marais

Lors du dernier Conseil des Marais, le groupe des "propriétaires et membres des syndicats de marais" a exprimé le souhait de poursuivre sa réflexion stratégique en commun. La synthèse des premiers échanges a été traduite par Hubert de Grandmaison comme suit : dépoussiérer les statuts ; créer des actions dans la transversalité ; constats de trop petits syndicats ; il faut développer de plus grosses structures ; pérenniser l'activité ; s'unir et communiquer ; coopérer avec les collectivités locales ; adapter nos structures ; respecter la nature.

Aussi, le Forum a proposé aux syndicats de marais d'initier une réflexion stratégique sur leur devenir. M. Jean-Marie GILARDEAU, professeur de droit rural et membre du syndicat du marais de Saint-Agnant Saint-Jean-d'Angles, a accepté d'accompagner cet atelier. **Les rencontres ont eu lieu le 2 juin, le 4 septembre et le 1^{er} décembre 2003.**

2.3.2 Audit patrimonial : "les aquaculteurs et la qualité des marais"

Une partie des marais salés compris entre le Nord-Médoc (33) et Mesquer (44) sont exploités pour l'aquaculture professionnelle extensive et semi-extensive : ostréiculture (affinage et prégressissement d'huîtres), saliculture, pénéculture (crevettes impériales), vénériculture (palourdes) et pisciculture extensive (qui concerne très peu de professionnels). Ces activités ont façonné les marais salés et participent aujourd'hui à leur équilibre.

Afin de déterminer les conditions et moyens d'amélioration de la gestion de la qualité des activités aquacoles, le Forum des Marais Atlantiques a initié un audit patrimonial. L'audit patrimonial est une procédure d'exploration stratégique qui consiste à recueillir l'expertise des différents acteurs concernés par la gestion de l'aquaculture en marais salés : exploitants, services de l'Etat, scientifiques, associations... Les objectifs de l'audit sont de *faire se rencontrer les différentes formes d'expertise, de construire une représentation commune de la réalité acceptable par tous et de rechercher les situations positives pour tous les acteurs*. **Soixante-dix acteurs ont été audités** : acteurs globaux des régions Poitou-Charentes et Pays de la Loire et acteurs locaux sur les marais de Marennes-Oléron, Baie de Bourgneuf, Talmont, Olonnes et Nord-Médoc.

Ce travail a été présenté lors du Conseil des Marais et un rapport synthétique a été remis à l'ensemble des audités ; il est disponible sur demande.

2.3.3 Mobilisation pour la reconnaissance de l'élevage en zones humides

Le Forum des Marais Atlantiques, à la demande de Jean-Louis Léonard, député de Charente-Maritime, a co-organisé plusieurs rencontres préparatoires à la loi sur le développement des territoires ruraux et incité à la poursuite des mesures agri-environnementales :

- Le 5 mars, à l'Assemblée Nationale, avec les parlementaires, afin de tisser un réseau national pour construire des propositions communes aux zones humides à inscrire dans la loi "affaires rurales" ;
- Le 7 mars, au Forum des Marais Atlantiques, avec Michel Dantin du cabinet de l'Agriculture, afin de valider les propositions destinées à rétablir rapidement l'aide aux prairies naturelles humides en faveur des éleveurs et de mettre en œuvre une indemnité spéciale zone humide. Les estimations budgétaires pour l'ensemble de la France, ont été formulées et ne s'élèvent pas à des montants rédhibitoires : pour 200 000 hectares de prairie, budget annuel de 30 millions d'Euros ;
- Le 9 juillet, à l'Assemblée Nationale, pour l'examen avec d'autres parlementaires du projet de loi ;
- Le 28 juillet, à l'UNIMA, accueil de Pierre Sallenave, du cabinet du MEDD ;
- Le 29 septembre, au Forum des Marais, pour la préparation d'amendements au projet de loi présenté au Conseil des Ministres ;
- Le 9 décembre, à l'Assemblée Nationale, pour la rencontre avec les autres parlementaires et la finalisation des amendements. Les amendements ont ensuite été défendus par Jean-Louis Léonard et Christophe Priou.

Cette mobilisation, qui rejoint celle de nombreux autres acteurs (chambre d'agriculture, Fédération des Parcs Naturels Régionaux, Conservatoire du Littoral, LPO, WWF), a permis d'engager une mesure transitoire d'aide à la prairie naturelle pour les éleveurs en fin d'OLAE et en attente de CAD. Elle a également permis l'inscription dans la loi d'un chapitre dédié à la préservation et la valorisation des zones humides ; le texte est passé en première lecture à l'Assemblée en janvier 2004.

Par ailleurs, nous avons été mobilisés au printemps par le Ministère de l'Agriculture avec le MEDD pour la rédaction du texte de loi et de l'exposé des motifs.

2.3.4 Recherche et analyse des démarches de valorisation de la viande bovine issue des zones humides

Le travail d'une étudiante (DESS) a permis de faire le point sur les démarches, engagées ou émergentes, de valorisation de la production bovine en marais. Cette étude a été réalisée via une quarantaine d'entretiens auprès de personnes ressources concernées par la problématique "élevage en marais": éleveurs, chambres d'agriculture, collectivités territoriales... Elle vise à :

- Faire le point et dégager des axes de réflexion sur les dynamiques du territoire allant de l'estuaire de la Gironde à celui de la Loire.
- Apporter des éléments de compréhension utiles à tous les acteurs de marais atlantiques qui abordent ces problématiques.
- Analyser des démarches d'identification envisageables pour la production bovine en marais littoraux, et ce afin d'aider les producteurs à bénéficier de la plus-value qui pourrait être attachée aux qualités des produits ainsi qu'à l'image des territoires qu'ils contribuent à préserver.

Elle a donné lieu à un rapport diffusé aux différentes personnes auditées et à une présentation au conseil des marais en septembre 2003 et en CDOA de Charente-Maritime en novembre 2003. Le rapport est disponible sur demande.